

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 20 août 2007

LETTRE DU 20 AOÛT 2007

Bonjour chez vous!

Lentement mais inexorablement s'écoulent les quelques semaines que dure, à notre latitude, la période où la température ambiante réjouit le *cœur de l'homme*. À vrai dire, il n'y a généralement que fort peu à signaler. L'insertion de chacun dans l'ambiance que procurent la fréquentation de la nature et la dégustation de ses *appâts* est souvent marquée au coin des ratés mineurs d'une machine que l'on voudrait inusable. Et pourtant que de plaisirs à savourer, que de bonheurs à partager même si l'on n'a plus 20 ans! (ou 40, ou 60 ou même 80 selon le cas). Quoi qu'il en soit, le ralentissement progressif de certaines fonctions biologiques fournit au temps la possibilité de contribuer à l'enrichissement de notre expérience de vie et à l'accroissement des bienfaits que procure la sérénité.



Note liminaire. Je me réjouis, avec vous, de constater que plusieurs collègues ont prêté leur plume pour garnir cette missive. Bravo et merci!

NÉCROLOGIE

Le temps qui passe charrie un ensemble d'événements qui ne manquent pas d'affecter – agréablement ou douloureusement selon le cas – les individus et les collectivités. Malheureusement, au cours des derniers mois, les événements pénibles n'ont pas épargné l'APRUM. Voyons voir.

Hommage à **Georg P.J. Baron**. *Texte rédigé par Thérèse Cabana.*

C'est avec regret que nous avons appris le décès (survenu le 24 mai 2007) de Georg Baron, professeur retraité du Département de sciences biologiques où il avait été nommé professeur adjoint en 1972 après y avoir été chargé d'enseignement pendant deux ans. Allemand d'origine, Georg Baron est venu au Québec à la fin des années '50 et ne l'a jamais quitté, sauf pour les voyages scientifiques qu'il effectuait régulièrement de par le monde. Ce n'est qu'après une dizaine d'années consacrées à l'enseignement au niveau secondaire à Granby que Georg Baron a entrepris des études de Ph.D. en neurobiologie à l'Université de Montréal, sous la direction de feu Paul Pirlot; diplôme obtenu en 1972.

Sa carrière de chercheur a été consacrée à l'étude évolutive du cerveau des mammifères en relation avec la niche écologique et le comportement. À partir des insectivores, le groupe de référence de base parce que ce sont les plus « primitifs » et jusqu'aux primates, les plus « évolués », en passant notamment par les marsupiaux et les chiroptères, il n'y a pas beaucoup d'espèces de mammifères dont Georg Baron n'a pas étudié le cerveau et profondément fouillé la littérature sur leur niche et leur comportement. L'œuvre scientifique de Georg Baron en est véritablement une d'intégration; il ne faut pas s'étonner que ses collègues et les nombreux étudiants de maîtrise et doctorat qu'il a dirigés le surnommaient « encyclopédie ». Ils admiraient aussi en Georg Baron sa finesse et son sens de l'humour subtil. Quel privilège ont eu tous les étudiants de baccalauréat qui, durant ses 30 ans de carrière universitaire, ont suivi ses cours de neurobiologie, d'embryologie et d'éthologie! Georg Baron n'est plus depuis peu de temps mais il va nous manquer; il demeurera présent dans la mémoire de tous ceux qu'il a inspirés.

Hommage à **André Jarry**. *Texte rédigé par Michel Lespérance à la lumière des propos de Roger Francis Camous.*

André Jarry, une des grandes figures du design industriel au Québec vient de nous quitter le 1^{er} juin 2007. Il était retraité de l'Université depuis 1989. Né en 1926 à Montréal, diplômé en design du meuble et en design d'intérieur à l'École du Meuble de l'Institut des arts appliqués en 1948, André Jarry a mené une double carrière exemplaire de pédagogue et de professionnel en design industriel.

Son engagement sur le plan pédagogique s'inscrit dans le développement de l'enseignement du design industriel au Québec : professeur à l'École du Meuble de 1950 à 1968, professeur au Cégep du Vieux Montréal de 1968 à 1971, puis professeur agrégé à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal à partir de 1971. Il a été un grand promoteur de l'enseignement du design tant au niveau collégial qu'au niveau universitaire et en particulier un important membre fondateur de l'École de Design industriel de l'Université de Montréal. Il fut promu titulaire en 1981. Des dizaines de générations d'étudiants ont suivi ses passionnants cours de design du meuble, ont bénéficié de ses qualités inoubliables de tutorat en projet de design et sont souvent entrés dans leur vie professionnelle grâce à son dynamique programme de stages industriels.

Dans sa carrière professionnelle, André Jarry a été un membre extrêmement actif de l'Association des Designers industriels du Québec. Il était également membre de l'Académie Royale des Arts du Canada. Il a été responsable d'importants projets de design du meuble au Québec et a collaboré avec des professionnels de grande renommée tels que Julien Hébert et Michel Dallaire. On peut citer entre autres sa collaboration au pavillon du design industriel de l'Expo 67 à Montréal, au pavillon du Québec à l'Expo 70 à Osaka et au design du mobilier du Village olympique à Montréal en 1976. André Jarry était également très actif au niveau international dans le cadre des congrès de l'ICSID, un expert de l'industrie du meuble, en particulier du mobilier

scandinave. Il a su transférer son expertise dans le domaine de l'enseignement et de la recherche en organisant de nombreux colloques et conférences.

Que se soit sur les plans académique ou professionnel, tous ses collaborateurs, collègues ou étudiants auront été influencés et souvent inspirés par une personnalité forte et extrêmement attachante.

Hommage à **André Archambault**. *Texte rédigé par Denise Leclerc.*

Le 10 juin 2007, après un long combat contre la maladie, André Archambault était soustrait à l'affection de sa famille et de ses amis. Cet homme a eu une carrière remarquable et une influence considérable sur la profession de pharmacien et le développement de l'Université de Montréal. Les principales étapes de son cheminement sont résumées dans *Nos Pionnières et nos pionniers* publié lors des Fêtes du 125e anniversaire de l'Université.

Après l'obtention de son baccalauréat en pharmacie en 1954, André Archambault décide de poursuivre ses études à la Faculté de pharmacie de Paris où il obtient un doctorat en pharmacie (option biochimie) avec médaille d'or de l'Académie de pharmacie de France pour sa thèse sur les glucides. Dès son retour à l'Université, il consolide l'enseignement de la biochimie et dirige des étudiants à la maîtrise et au doctorat. Quelques années plus tard, devenu directeur des études à la Faculté, il entreprend avec ses collègues la réforme du baccalauréat et du doctorat en pharmacie, et crée des programmes de maîtrise (M.Sc.) et de doctorat (Ph.D.) dans les principales disciplines pharmaceutiques. De 1965 à 1968, il occupe le poste de doyen de la Faculté de pharmacie. Durant 12 ans, à titre de vice-recteur aux affaires académiques et aux projets spéciaux, il contribue de façon significative à l'essor de l'Université et de ses organismes affiliés. Il revient alors à la Faculté poursuivre sa carrière dans le domaine de la pharmacie socio-économique.

Les milieux les plus divers font appel à sa grande expérience et à son jugement. Membre du Conseil supérieur de l'éducation, il a présidé pour le ministère de l'Éducation le groupe de travail sur la tâche du professeur d'université, d'où le *Rapport Archambault*. Président du Bureau d'examen national en pharmacie, il a été membre de l'International Board Review de l'Alberta Heritage Foundation for Medical Research. Il a été membre du Conseil de l'École nationale d'administration publique du Québec et de la Commission scientifique de l'Institut national de la recherche scientifique. Il a reçu de nombreux prix et marques de reconnaissance dont un certificat de mérite du Conseil de recherches médicales du Canada ainsi qu'un diplôme honorifique du Collège des médecins de famille du Canada et de l'Association pharmaceutique canadienne (A.P.C.). Dans le cadre des fêtes du centième anniversaire de sa fondation, en juin 2007, l'A.P.C. a désigné les cent pharmaciens qui ont le plus contribué à la profession; André Archambault en faisait partie.

Carrière remarquable! Mais qui était l'homme derrière le pharmacien et l'universitaire? Sur le plan personnel, André était un homme très attaché aux valeurs traditionnelles et

à la famille, un homme d'une grande intégrité, sans compromis. Dans son travail, il était exigeant mais il pouvait se le permettre car il était aussi généreux de son temps et de ses conseils. Tous ceux qui ont travaillé avec lui ont reconnu et loué sa probité intellectuelle et son étonnante capacité de travail. Son ami, le Dr Pierre Bois, a souligné « la pertinence de ses choix et sa vision de ce qui pouvait constituer un élément d'avenir dans la formation universitaire ». En amitié, il était fidèle. Guy Couturier l'a d'ailleurs souligné avec émotion dans son homélie lors de la cérémonie des funérailles. André nous a beaucoup apporté, son souvenir demeurera longtemps parmi nous.

Domenico Fasciano. Un texte à sa mémoire paraîtra dans la prochaine missive du président.

DE QUELQUES DOSSIERS

RRUM. *Texte rédigé par Robert Brunet.*

La caisse de retraite du RRUM a connu une très bonne année en 2006 avec un rendement de 12,2% qui faisait suite à celui de 2005 aussi très bon à 13,3%. Malheureusement, l'année 2007 ne s'annonce pas aussi rentable car les dernières semaines de l'été ont malmené les actions en bourse et il serait très surprenant qu'on atteigne les « 2 chiffres » en 2007.

Toutefois, nos placements sont de qualité et il faut garder à l'esprit le potentiel de croissance à long terme des valeurs mobilières. Leur inclusion dans notre portefeuille est indispensable pour lutter contre l'inflation et assurer les rendements nécessaires à la solvabilité du régime (au moins 7% en moyenne). Tous les calculs de nos actuaires tiennent compte qu'il y aura des années de vaches maigres. Je rappelle que notre régime est pleinement provisionné pour faire face à ses obligations à l'égard des retraités sur une base de continuité du régime.

La firme d'actuaire-conseils Morneau-Sobeco et les trois experts externes ont remis au Comité de retraite le 21 juin leur rapport trisannuel d'évaluation du régime et leurs recommandations pour sa gestion future. Les résultats sont très encourageants et permettront, je crois, de satisfaire les attentes de tous les membres du régime. Le Comité de retraite acheminera prochainement ses recommandations au Conseil de l'Université afin de modifier les règlements du régime en tenant compte de ce rapport et des nouveaux critères imposés par la loi 30. Les détails de ce rapport et les nouvelles règles seront communiqués aux membres du RRUM lors de l'assemblée annuelle le 24 octobre 2007.

La loi 30 adoptée par l'Assemblée Nationale le 13 décembre 2006 modifie les régimes de retraite comme le nôtre. Elle vise à leur assurer une plus grande stabilité financière, des règles de gouvernance plus serrées et une représentation de tous les groupes de participants. Notre régime satisfait déjà à la plupart des nouvelles exigences. Une nouvelle disposition de cette loi nous intéresse particulièrement : l'utilisation de tout surplus devra respecter des critères d'équité à l'égard de tous les groupes, ACTIFS et

NON-ACTIFS. Les retraités pourraient donc potentiellement bénéficier de ces surplus, mais ne comptez pas tout de suite là-dessus pour améliorer votre cave à vins !

Assurance-santé. *Texte rédigé par Robert Cléroux*

La santé financière d'un régime d'assurance se mesure essentiellement par l'ampleur des déficits ou des surplus. Les surplus, s'il y a lieu, sont répartis en deux fonds distincts : un fonds de stabilisation et une réserve. Une année financière couvre la période du 1^{er} juin au 31 mai et lorsque le régime d'assurance-santé montre un surplus au 31 mai, ce dernier est transféré au fonds de stabilisation jusqu'à concurrence de 10% de la prime annuelle totale. Le reste est ajouté à la réserve. Le fonds de stabilisation appartient aux assurés mais peut seulement être utilisé par Croix-Bleue pour couvrir un éventuel déficit annuel. La réserve appartient aussi aux assurés qui peuvent l'utiliser comme bon leur semble. Par exemple, la réserve peut servir à se prémunir contre les augmentations importantes des primes ou, à la limite, être redistribuée aux assurés. La table de concertation dont l'APRUM fait partie a son mot à dire quant à l'utilisation de cette réserve. Je vous reviendrai à ce sujet en temps utile

Au 1^{er} juin 2005, les surplus existants se chiffraient à 51 406 \$ pour le fonds de stabilisation et à 0 \$ pour la réserve. Les surplus de l'année 2005-2006 furent de 91 005 \$. En conséquence, le fonds de stabilisation fut augmenté à 10% des primes totales de cette année pour atteindre 61 031 \$ et la réserve était de 81 883 \$ au 1^{er} juin 2006. Pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mai 2007, les actuaires de l'Université et ceux de Croix-Bleue prévoyaient un autre surplus de 91 961 \$ de telle sorte que le fonds de stabilisation devait être augmenté à 70 320 \$ et la réserve à 167 332 \$.

Le fonds de stabilisation, comme nous le savons, nous protège contre un déficit équivalent à 10% du montant total des primes annuelles et la réserve correspond présentement à 23% du même montant. La santé financière de notre régime d'assurance-santé est donc excellente. Il est à noter aussi que le nombre des assurés augmente rapidement. En 2000, le régime comptait 403 certificats d'assurance et en 2006 il y en avait 715. Vraisemblablement, la santé financière devrait, selon la loi des grands nombres, demeurer excellente.

Club informatique. *Texte rédigé par Jean-Robert Derome*

Il y a un an et demi j'ai proposé à nos membres la formation d'un club informatique. Depuis, j'ai animé quelques réunions de ce club et les personnes qui y ont assisté se disent très satisfaites de ces rencontres. Il faut dire cependant que le Club a attiré un petit nombre de personnes, souvent les mêmes personnes. Je crois utile de poursuivre l'expérience, mais à certaines conditions. Tout d'abord, soyons clair, ces rencontres sont ouvertes à tous, en particulier aux débutants et aux néophytes. Si vous en connaissez plus en informatique, tant mieux car vous pourrez alors contribuer à aider vos collègues et peut-être apprendre de nouvelles choses.

Ces rencontres se tiendront chaque troisième jeudi du mois vers 15h30 (après le déjeuner de l'APRUM) au local D-423 du Pavillon Roger-Gaudry. Cette salle est munie d'un projecteur et d'une connexion Internet ce qui facilite grandement aussi bien les présentations que les interactions avec le Web. Ces rencontres commencent par une période de questions-réponses où chacun peut présenter un problème rencontré dans l'utilisation de son ordinateur ou de l'Internet. On essaie alors de résoudre le problème ou à tout le moins de donner des pistes de solutions. Ensuite, un thème est proposé et on engage une discussion sur le sujet. Les sujets traités vont du plus simple « comment acheter un ordinateur et une imprimante » au plus technique « comment se construire un réseau local, ou comment transférer ses disques vinyl en CD ». Des exemples de sujets déjà traités se trouvent sur le site Internet de l'APRUM : [<http://www.aprum.umontreal.ca/DGTIC/Club.htm>].

La rencontre aura lieu si et seulement si un nombre suffisant de personnes signifient leur présence à l'avance. Par conséquent, deux semaines avant la rencontre, j'informerai toutes les personnes intéressées du thème de discussion de la prochaine rencontre et j'attendrai confirmation de présence. Une semaine avant la rencontre, si le nombre de personnes ayant annoncé leur présence est suffisant, j'annoncerai que la réunion aura lieu. Si le nombre s'avérait insuffisant, j'annoncerai l'annulation de la rencontre.

Il me serait utile d'avoir une liste d'adresses courriel de toutes les personnes intéressées. Par conséquent, si le Club informatique vous intéresse, vous êtes prié de donner votre adresse courriel au secrétariat de l'APRUM, soit par téléphone, soit par courriel. Adresse courriel : aprum@assoc.umontreal.ca; tél. : 514 343-7635.

AUTRES ACTIVITÉS

Avec la rentrée universitaire qui s'égrène du 20 août à la mi-septembre – laquelle nous fera réaliser, du haut de nos années déjà vécues, que la gent étudiante est plus « jeune » que jamais – l'APRUM prépare le programme de ses activités régulières. C'est ainsi

- 1) que le **Conseil** entreprend de dresser le plan de ses activités;
- 2) que les **déjeuners du 3^e jeudi du mois** – et je le rappelle – auront lieu au restaurant Chez Lévêque, 1030 rue Laurier Ouest, de 12h à 14h; au sujet de ces déjeuners, sachez que l'on s'y présente au hasard de ses propres disponibilités et que l'on y trouve l'occasion d'échanger avec les membres du Conseil lesquels tiennent séance – au même endroit – de 14h à 15h. Pour le trimestre d'automne, retenez les dates suivantes : 20 septembre, 18 octobre et 15 novembre;
- 3) que le **Club informatique**, animé par le trésorier Jean-Robert Derome, se réunit par la suite à la salle D-423 à compter de 15h30. Des renseignements relatifs aux activités du Club apparaissent dans le texte préparé par l'animateur. (Voir ci-haut).

IN FINE

Comme toujours : je me tiens à votre disposition, je vous assure de mes bons sentiments et je vous salue...

Jacques St-Pierre

Président

JSP/fsp

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, ...) changent?

Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635.